



Comité local entre
Mer et Terres

Réseau 62
d' **E**coute,
d' **A**ppui et
d' **A**ccompagnement
des **P**arents

**COMPTE RENDU DU COMITE LOCAL REAAP
DU JEUDI 16 JANVIER 2014
ETAPLES**

Nous sommes accueillis dans les locaux du CCAS d'Etaples.

Étaient présents :

Cyril BOULET – LPI (PAEJ/CAARUD)
Franck BRAY - Directeur Centre Social – Berck
Emilie CARETTE – Assistante sociale MDS Montreuil Site Berck
Daniel HANOCQ – Coordinateur action culturelle à la Communauté de Communes des 7 Vallées
Nathalie LEVEUGLE – AID/AMF Côte d'Opale
Rachel MULOT - Educatrice Club de prévention ALAJ - Etaples
Anne PUDLICKI - Responsable Maison de la Petite Enfance - Etaples
Lucie TALEUX – LPI (PAEJ) – Boulogne sur Mer
Dorothée TALVA – Référente Famille Centre Social - Berck
Pascale THERY - Coordinatrice Petite Enfance - Ville de Berck sur mer
Christelle TINTILLIER - Co-animatrice REAAP – CSCI - Hucqueliers
Virginie BRASSEUR - Animatrice REAAP - Fédération des Centres Sociaux du Pas-de-Calais

Excusés :

Rémy CARAMIA – Centre Social CAF - Etaples
Emilie DELCROIX - Intervenante Sociale CAF antenne d'Etaples
Ingrid DAUCHY – Le jardin des mômes – Fruges
Véronique DEBUYSER – Directrice Halte garderie de la Maison Claire
Valentine MAILLARD – CHAM – Rang du Fliers

1. Tour de Table

Présentation des activités de la Communauté de Communes des Sept Vallées par Daniel Hanocq.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un espace de rencontres hebdomadaires animé par les assistantes sociales de la MDS de Marconne et de la CAF. Initialement mis en par la CAF en 1999, la compétence est transférée à la CCH depuis janvier 2013.

La crèche à Hesdin est sous forme associative « Les petites canailles »

Le Relais Assistantes Maternelles est animé par Justine Delattre sur l'Hesdinois. Des animations et thématiques spécifiques autour de la parentalité sont réalisées selon les besoins repérés et suivant les demandes des usagers.

Le RAM de la Communauté de Communes du Val de Canche et d'Authie (CCVCA) et le RAM de l'Hesdinois se sont regroupés avec la fusion des cantons (CCVCA, Canche Authie et Hesdinois). Le siège est fixé à Hesdin avec 2 antennes, l'une à Hesdin et l'autre à Campagne les Hesdin. La communauté de communes est basée à Hesdin.

La Communauté de communes de l'Hesdinois compte 15 000 habitants et 9 000 adhérents recensés sur les 200 associations.

La vie associative sportive est très présente et compte 1 200 adhérents.

Le territoire est en réflexion sur l'éventuelle création d'une structure sociale de type centre social ou autre forme. Un état des lieux va être soumis aux élus.

Hesdin est une ville pauvre et très sociale d'où la présence importante des associations sociales et caritatives.

Présentation par Nathalie Leveugle, coordinatrice de l'AMF Côte d'Opale et de l'AID Calais.

Les deux associations n'en forment plus qu'une pour plus de services et plus de proximité.

Ces statuts précisent : « *L'AID-AMF a pour but d'apporter une aide professionnelle, à domicile ou à partir du domicile, à des familles ou à des personnes pour leur permettre de surmonter des difficultés ponctuelles, d'acquérir ou de retrouver une autonomie...en leur procurant l'aide momentanée soit d'un technicien(ne) d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), soit d'une Auxiliaire de Vie Sociale (AVS).* »

L'association AMF est financée par la CAF. Elle intervient auprès des familles dans lesquelles se trouvent des enfants âgés de moins de 16 ans.

Elle propose des ateliers créatifs et pédagogiques depuis Janvier 2014 à Neuville sous Montreuil en se calquant sur les ateliers proposés à Calais. Les ateliers sont proposés par quinzaine le mercredi après-midi y compris pendant les petites vacances scolaires. Les familles réalisent une construction avec leur enfant et repartent avec à la fin de l'atelier. Une sortie sera proposée en Juillet 2014. Les TISF vont chercher les familles à domicile pour les emmener dans les locaux de l'association.

Présentation de Littoral Prévention Initiatives (ex BDI).

C'est une association d'accompagnement et de prévention des conduites à risques. Cette association est financée par l'ARS. Elle englobe deux structures et un service:

- L'autrement PAEJ situé 194 Rue Nationale à Boulogne sur Mer
- CAARUD situé 24 Rue Ernest Hamy à Boulogne sur Mer

L'équipe du PAEJ est à l'écoute des jeunes âgés de 12 à 25 ans pour toutes difficultés telles que les addictions ; le mal être avec l'école, la famille, le travail ; les difficultés relationnelles, familiales ; la consommation de produit ; les conduites suicidaires et violentes

Les parents peuvent également être accueillis afin de les rassurer (favoriser le dialogue parents /adolescents, permettre un accompagnement de chacun lors de situations difficiles, soutenir la parentalité).

Des permanences sont effectuées au Centre Social CAF d'Etaples (le mercredi après-midi), à Montreuil, Hesdin, Desvres, Samer.

Il s'agit d'un service gratuit, anonyme et confidentiel

L'équipe du CAARUD est composée de 2 infirmières et de 2 éducateurs spécialisés. Cette association accueille et accompagne les personnes majeures qui consomment des produits psychoactifs.

L'équipe peut être amenée à proposer du matériel d'injection ou de snif afin de favoriser la réduction des risques.

Les usagers ont accès aux douches, peuvent laver leur linge, etc

Des activités sont proposées telles que la marche, la piscine, le cinéma, etc.

Leur camping car se stationne un mardi sur 2 à Berck (proche de l'Agora) et à Etaples (derrière la piscine). Prochainement le camping car se déplacera sur Marquise et Desvres le lundi.

Le CAARUD va emménager courant Avril 2014 Rue des Pipots à Boulogne sur Mer (précédemment local de Paru Vendu).

Un nouveau projet est en réflexion intitulé « Chat Perché » dans le cadre du soutien à la Parentalité en se basant sur le fait que les modes de garde proposés aux parents qui fréquentent le CAARUD ne sont pas satisfaisants. Des activités accompagnées pourraient être proposées. Un psychologue peut être amené à intervenir. Ce projet sera mené dans les locaux situés Rue Ernest à Boulogne sur Mer.

La Fondation de France est le principal financeur.

2. Retour sur la Journée Départementale des REAAP du 26/11/2013

Les participants nous ont fait part de leurs impressions respectives qui sont les suivantes :

- S'attend à une intervention plus percutante. Dans l'ensemble les participants ont comparé 2013 à 2012 et l'intervention de Laurent OTT en 2012 ne peut être égale. Les participants n'ont pas été « bousculés » comme en 2012 et en ont tiré moins d'enrichissements
 - L'animation de l'association Pas de Côté l'après midi est appréciée
 - Une action dans le Pas de Calais aurait pu être valorisée plutôt que l'expérience lilloise d'ATD Quart Monde.
 - L'installation pour les carrefours de l'après-midi est jugée trop longue (tables, chaises...)
 - Un manque de retour sur le travail en ateliers de l'après midi est soulevé, un sentiment de précipitation est ressenti en fin de journée sans avoir achevé les travaux
-
- La Journée est enrichissante en termes de rencontres et de développement de réseau
 - La rencontre permet de se confronter au travail des uns et des autres, le REAAP rassemble des professionnels dont le champ d'action est différent mais donne un consensus des démarches individuelles, il conforte face aux difficultés rencontrées. Il est toujours enrichissant de tirer profit des autres professionnels même s'ils interviennent sur des territoires différents.
 - L'intervention dans un carrefour l'après-midi de l'association Les Petites Pousses a été jugée très intéressante. La démarche de création d'un mode de garde à l'initiative des parents est forte. Cela rappelle que nous devons en tant que professionnels être attentifs aux parents. Cette expérience montre les limites aux initiatives des parents. Les professionnels ont pris le relais pour appuyer le projet auprès des élus.

Le Pouvoir d'agir des Professionnels.

Quelle posture adopter dans le travail avec les parents ?

Les professionnels s'interrogent sur les financements, la temporalité des dossiers et le dépôt.

Leur travail est conditionné. Lors du montage de projet, il y a lieu de trouver les financements et le professionnel devient tributaire des élus.

Si certaines structures ne demandent pas de financements, les élus s'interrogent et pensent qu'aucune action n'est menée.

Il est légitime de solliciter des financements (par ex dans le cadre du Pacte Jeunesse du Conseil Général).

Discussion autour des délais de réponse sur les appels à projets.

Le pouvoir d'agir est limité par :

- le système de financement, une plus-value est à apporter quand les financements ne sont pas accordés en totalité.
- la formation. Il y a écoute, empathie des professionnels qui prennent des décisions. Néanmoins les formations initiales doivent être modifiées et adaptées. L'exemple des puéricultrices est cité. Elles ont une formation médicale mais ne sont pas formées à la relation Parents-Enfants.
- la limite institutionnelle. Les parents ont des projets mais sont confrontés aux contraintes imposées par les professionnels telles que les horaires décalés des professionnels (n'effectuent pas d'heures supplémentaires, ne travaillent pas le samedi ou le soir)
- le professionnel doit se décentrer de ses propres valeurs et de son éducation. Il ne doit pas porter un regard jugeant d'où l'intérêt de la formation. Le professionnel doit savoir de quel côté se positionner : celui du Parent ou celui de l'Enfant. Le seuil de tolérance diffère suivant le professionnel.
- la mutualisation entre les intervenants tout en respectant le secret professionnel. Il serait judicieux d'avoir des écrits pour coopérer dans certaines institutions. Sur le territoire, il existe beaucoup d'intervenants sociaux qui ne se connaissent pas forcément. Certaines familles utilisent ce frein. Il faudrait inscrire le partenariat dans les projets. Ainsi les collèges pourraient travailler en lien avec les Clubs de Prévention. Mutualiser les moyens pour éviter les doublons et limiter les dépenses. Les professionnels sont conscients que le travail est long sur cet aspect.

3. Appel à Projets REAAP 2014 envisagés

AMF a déposé son premier dossier pour proposer des ateliers Parents-Enfants récréatifs avec une sortie prévue en Juillet 2014 dans un parc.

La Maison de la Petite Enfance d'Etaples a déposé un dossier « autour du livre »

Le Centre Social de Berck a déposé son 5^{ème} projet « Paroles d'Ados ». Il s'agit d'une pièce de théâtre écrite par des Ados et des Grands Parents. La pièce sera jouée en Juin 2014.

Des temps forts autour de la Parentalité tels que jeu à l'Agora le dimanche, décorations de logement au cours de fêtes, « envole-moi » (baptême de l'air)...

Ciné échange suite à un souhait de la petite enfance.

Sur la Communauté de Communes des 7 vallées :

-3 semaines d'actions culturelles intitulées « les Passeurs de Mots » dans le cadre du Printemps des Poètes qui se déroulent du 10 au 21 mars 2014. Le but est de promouvoir la poésie en mobilisant les acteurs de l'éducation, de la culture, du social par l'organisation d'ateliers dans les collèges, écoles, les maisons de retraite, la mission locale et la promotion de spectacles à l'échelle du Territoire. Des ateliers parents enfants sont proposés dans les 6 médiathèques.

-2 jours d'ateliers artistiques en famille en lien avec le RAM, le LAEP et la MDS

Ce festival organisé en juillet 2014 et intitulé « Cocktail Festival » s'articule autour de spectacles vivants, de concerts, de théâtre, de danse... 3 actions sont inscrites : exprime ton art, stage de création pour les jeunes, des ateliers parents-enfants autour d'activités artistiques et Cré@, stage enfance/jeunesse autour des activités artisanales où les parents peuvent participer.

Le CSCI a répondu à son second appel à projets intitulé « Cirque en Famille » et a lancé un appel à projets « balade contée ». Une demande de reconduction des ateliers parents-enfants a été présentée ainsi qu'une demande de financements de soirées parentalités.

Un dossier en lien avec l'association A Petits Pas a également été déposé. Il s'agit d'ateliers parents-enfants à partir de 4 ans autour de la poterie.

5. Projets du Comité local Entre Mer et Terres

Une formation annuelle et pour un seul comité est accordée pour le Département.

C'est pour cette raison que le jeu « Perles de Sirène » n'a pas été financé en 2013. Il s'agit d'une formation de 3 jours autour d'un jeu. Etaient intéressés par la formation : Hélène Dubois, la MECS et le CG

Il est préférable d'envisager une formation action c'est-à-dire un temps de formation, une période d'expérimentation puis un retour sur la formation.

Ainsi la formation action proposée par Laurent OTT sur la pédagogie sociale serait proposée sur 2 jours. Le coût est de 1000 € par jour, auquel s'ajoutent frais de repas et frais de déplacement.

Un groupe de 20 personnes peut être constitué soit 10 personnes par comité (Boulonnais, Entre Mer et Terres).

La formation se décline comme suit :

- Séquence 1 : Fondements théoriques et historiques de la pédagogie sociale. Les grands pédagogues sociaux, pertinence de leur héritage.
- Séquence 2 : Le travail éducatif de rue, outils, postures, déroulement. Principes et pratiques.
- Séquence 3: La Pédagogie sociale dans et en dehors des institutions; échanges autour des expériences des participants
- Séquence 4: Exemples d'ateliers et d'expériences et ressources documentaires.

Les personnes qui se sont positionnées pour cette formation sont : Franck Bray du Centre Social de Berck, une personne du CCAS de Berck, Rachel Mulot du Club de Prévention, 2 personnes de la MECS.

Tous les crédits REAAP sont désormais accordés par la CAF et non plus en lien avec la DDSCS.

Signification des sigles

AID : Aide et Intervention à Domicile

ALAJ : Association Lien Action des Jeunes

AMF : Aide aux Mères de Famille

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogue

CSCI : Centre Socioculturel Intercommunal

LPI : Littoral Prévention Initiatives

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes

Planification des prochaines rencontres du Comité :

Mardi 17 Juin 2014 à 14h30 – Berck
Jeudi 16 Octobre 2014 à 14h30 - Hesdin

A noter sur vos agendas : prochaine rencontre :

**Jeudi 27 Mars 2014
à 14h30
Centre Socioculturel Intercommunal d'HUCQUELIERS
(9 Bis Rue de la Longeville)**

Virginie Brasseur (Fédé Centres Sociaux 62) et Christelle TINTILLIER (CSCI Hucqueliers)